

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 14 novembre 2011*

*L'an deux mille onze et le quatorze novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.*

*Date de convocation : le 07 novembre 2011*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13 votants : 13*

*Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0*

***Présents : M. MAURIN – CHAUSSIGNAND – JOLLIVET - TESTON – CROZIER - BEUGNET – BOUAZZA - CORNET - HILAIRE - SALA – VERNET – VOLLE – DELAUZUN.***

***Excusés : Denis AUZAS.***

***Absents : David FIALON.***

Mme SALA Nathalie a été élue secrétaire.

**Objet : Tarifs piscine 2012 à compter du 01.01.2012**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents décide de fixer les tarifs de la piscine municipale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 comme suite :

- Enfants de moins de 12 ans.....2.80 €
- Adultes.....4.50 €
- Carte ou carnet tarif réduit :
  - De 10 entrées pour les enfants de moins de 12 ans..... 20.00 €
  - De 10 entrées pour adultes.....30.00 €

.../...

- Accueil des groupes des centres aérés et autres centres de loisirs...50.00 € / heure

Le paiement intervient pour l'accueil des groupes sur présentation d'une facture en fin de saison et émission du titre de recette correspondant.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 14 novembre 2011.

Pour copie conforme,  
Alba La Romaine,  
Le 15 novembre 2011  
LE MAIRE  
Pierre MAURIN.

.../...